

REGLEMENT DES 24 HEURES DE QUADS SUR GLACE 2007



DEFINITION

La fédération F.F.M. (Fédération Française Motocyclisme) met en compétition une épreuve de quads sur glace, les 14, 15 et 16 décembre 2007 sur le circuit de glace d'ISOLA 2000. Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrés minimum 125cc à 1000cc.

CATEGORIE

Classement Scratch * Classement Junior * Classement 4x4 * Classement 4X2

Pour le classement junior, équipage 100% juniors (16 à 20 ans) et pour le classement féminin, équipage 100% féminin.

EPREUVE

Daniel Giroud Organisation (DGO) et Quad Aventure sont les organisateurs des « 24 heures de Quads sur Glace ». Quad Aventure est le représentant fédéral de la F.F.M. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une **licence F.F.M 2007 ou d'une licence à la journée.**
Le permis moto grosse cylindrée ou C.A.S.M. sont obligatoires aux contrôles administratifs.

La circulation des quads stickés aux couleurs des 24 heures, homologués ou non est autorisée **uniquement** dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de ses pilotes.

Cette épreuve est courue en équipe de 2 pilotes sur 1 machine. **Le nombre d'équipages est limité à 120.**

Les essais chronométrés:

Chaque équipage effectuera par série de 30 quads maximum, 1 heure d'essais chronométrés.
La participation aux essais chronométrés est obligatoire.

Les endurance :

Un équipage est constitué d'un pilote au dossard blanc et d'un pilote au dossard bleu.

Les équipages seront répartis, à chaque endurance, par série d'environ 30 quads. Les départs seront donnés en grille (style F1) en fonction des essais chronométrés.

3 endurance chronométrées d'une heure avec un relais obligatoire, à la mi-course, à chaque endurance :

A la présentation du panneau 25 minutes par le Directeur de Course, les pilotes disposeront de 15 minutes pendant lesquelles les dossards blancs et bleus seront pointés. Au bout de ces 15 minutes (soit à 40minutes de course), seul les dossards bleus seront pointés.

Le départ de la première endurance s'effectuera en fonction du meilleur tour chronométré de l'équipage aux essais chronométrés. Le départ de la seconde endurance s'effectuera en fonction du résultat de la première endurance. Les pilotes seront répartis en 4 nouvelles séries. Le départ de la troisième endurance s'effectuera en fonction du cumul des résultats de la 1^{ère} et 2^{ème} endurance. Les pilotes seront répartis en 4 nouvelles séries.

Les 24 meilleurs équipages au cumul des 3 endurance, plus, éventuellement, un qualifié par D.G.O. participeront à la finale.

La finale :

Endurance chronométrée de 2h00 avec un relais obligatoire entre 1h00 et 1h15 de course.

Tous les équipages en finale auront totalisé 6 heures de quad (essais chronométrés 1h + endurance 3 x 1h00 + la finale 2h00).

Clause particulière :

En cas de chute d'un pilote ou d'intempéries,... un peace car (quad) sera mis en place, les pilotes devront rester derrière sans doubler le pilote qui le précède. Les positions seront ainsi figées durant toute la durée où le peace car sera en piste. La course sera relancée à l'entrée du peace car dans les stands.

LES STANDS

Mise en place de 30 emplacements numérotés, réservés pour les stands (2m x 2m), où seront autorisés : les roues, 1 caisse à outils, 20 litres d'essence. L'emplacement devra être libéré rapidement après chaque manche de façon à laisser la place à la série suivante.

Un maximum de 4 roues sera autorisé dans les stands, elles devront être présentées aux commissaires responsables du cloutage afin qu'ils puissent les contrôler et marquer (dimensions+type de clous et nombre de clous) et cela au plus tard ¼ heure avant chaque mise en place dans les stands.

Un maximum de 2 mécaniciens plus les 2 pilotes seront autorisés dans les stands. Toute personne supplémentaire entraînera une pénalité de 1 tour par personne.

Le cloutage est interdit dans les stands, des pénalités seront appliquées (1 tour, puis exclusion).

CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur le circuit de glace d'ISOLA 2000.

Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur. Il est obligatoire dans toute l'enceinte sportive où la circulation des machines doit se faire à vitesse réduite.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement sont à envoyer à DG ORGANISATION au moins 3 semaines avant l'épreuve, accompagné d'un chèque de 380 € par équipage. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de pièces administratives ou de machines non conformes. Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur **licence FFM 2007**, permis de conduire moto grosse cylindrée ou C.A.S.M. Une licence à la journée pourra être délivrée sur présentation du C.A.S.M. ou permis de conduire moto grosse cylindrée et d'un certificat médical de moins d'un an + 50€ (à l'ordre de la F.F.M.). Une **caution de 200 €**, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard et du transpondeur. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de numéros de course (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, fournis par l'organisateur, plaque verticale à l'arrière non fournies par l'organisateur), d'un **coupe circuit**, de **nerfs de barres**, d'un **éclairage avant et arrière**, des **pneus cloutés officiels** (voir paragraphe ci-dessous).

Le remplacement des clous arrachés durant les manches est autorisé uniquement dans le **parc coureur (pas dans les stands)**. A tout moment un commissaire ou officiel pourra contrôler le type de pneus et le cloutage des machines. En fin d'épreuve, les 3 premiers du classement ainsi que 2 machines tirées au sort seront mises en parc fermé. Tout cloutage excessif ou mauvais type de pneus entraînera la mise hors course immédiate des pilotes.

La goupille de l'écrou central des roues AR est obligatoire, son absence entraînera une pénalité d'un tour puis l'exclusion.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : **casque, bottes, gants, manches longues, pantalons longs**.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion, soit 96dbs. Un sonomètre sera mis en place aux contrôles techniques et éventuellement au départ des manches.

PNEUMATIQUES ET CLOUS

Le fournisseur de pneus reste libre **mais la taille des pneumatiques est imposée** : Les quads devront être équipés de **4 jantes AV (pneus étroits)** en 10 pouces ou 10 ou 12 pouces pour les quads 4 X 4

Le fournisseur officiel des 24h sur Glace en **clous** est la Société **COMAS Moto** – Avenue de France – 74000 ANNECY . Seul les clous fournis par notre fournisseur officiel seront acceptés. Le cloutage reste conseillé et limité à un maximum de 50 clous par pneus AV et 70 clous par pneus AR. Les pilotes désirants acheter les clous nécessaires à l'équipement de leur machine, devront en passer la commande à l'adresse ci-dessus.

RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, **PAR ECRIT**, signée et accompagnée d'un règlement de 75 € à l'**ordre de la F.F.M.**

Les réclamations seront possibles dans un délai de 30 minutes à partir de l'affichage des résultats

PARC COUREURS ET STANDS

Les organisateurs n'assurent pas le gardiennage la nuit. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables en cas de vols ou de dégradations dans le parc coureurs. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, de neige, ouragan, inondations ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres. Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres

Un extincteur est obligatoire dans le parc coureur.

SECURITE

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur de course désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il est chargé de l'application du présent règlement. Directeur de course : Représentant de la Fédération Française Motocyclisme.

Jury de course composé de : Directeur de course, représentant des pilotes, responsable des commissaires, organisateur ou représentant, délégué départemental et régional si présents, représentant de la commission technique si présent et membre de la CNS Moto si présent.

BAREME DES PENALITES : voir annexe 1 ci-jointe.

SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourra être tolérés et entraînera l'exclusion du contrevenant.